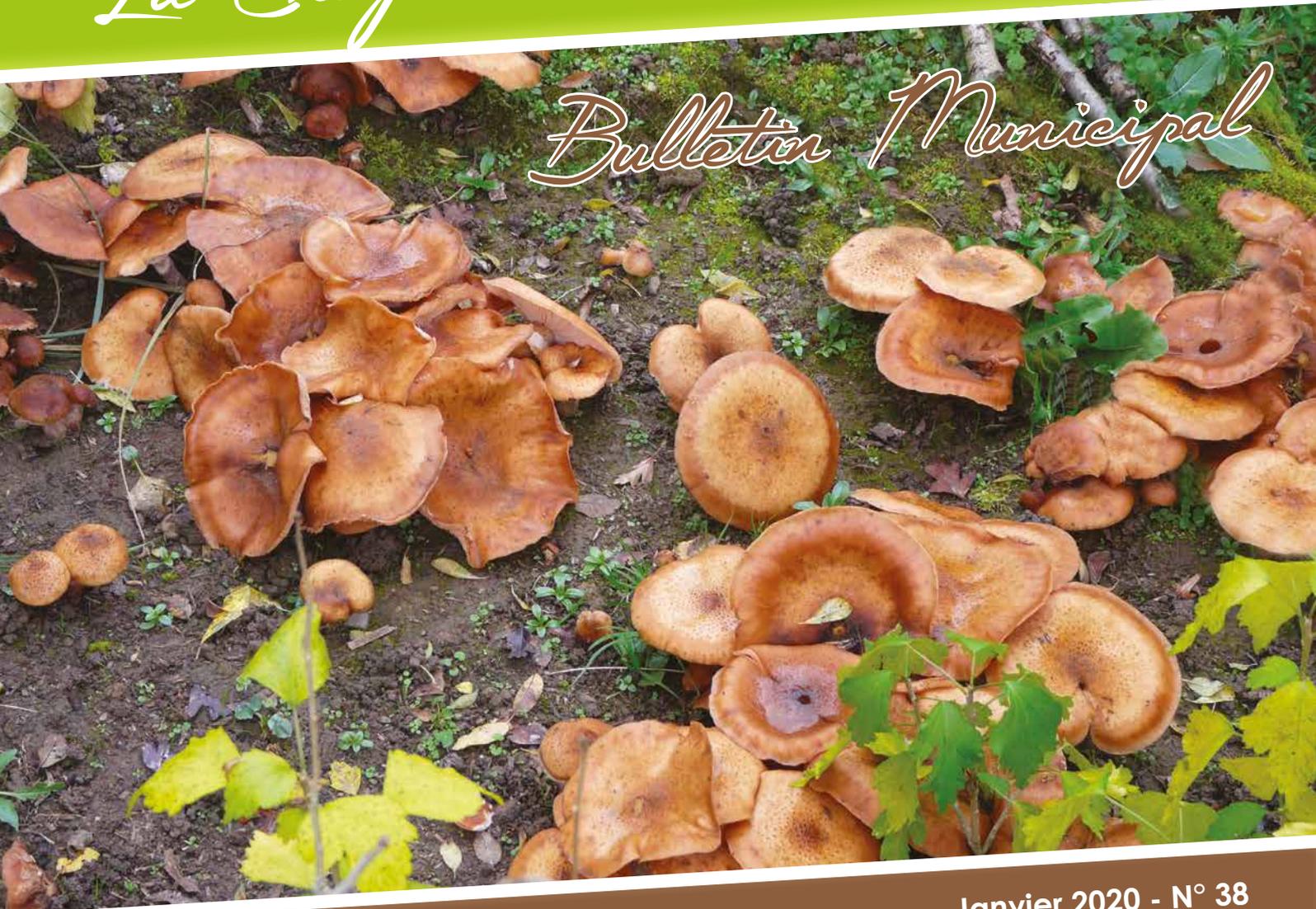




La Chapelle Saint Sauveur

Bulletin Municipal



Location de tables et bancs de brasserie

RAPPEL : vous pouvez vous adresser à l'association Pêche et Loisirs pour louer tables et bancs de brasserie (10 ensembles disponibles).

**Tarif : 3€ par ensemble (une table, deux bancs) pour deux jours. Caution : 20€
La location est gratuite pour les associations.**

Contacts : Jean-Pierre BOISSARD – 03 85 74 50 49 / Lucette CHATEAUX – 03 85 74 52 18

Règles de bon voisinage

Utiliser la tondeuse, la débroussailleuse, tronçonneuse ou autres outils à moteur.... peut devenir une nuisance sonore pour le voisinage et obéit donc à quelques règles pas toujours respectées.

En pratique, il ne faut pas abuser des bruits gênants.

Afin d'entretenir les bonnes relations de voisinage, pensez à ne pas utiliser ces outils en dehors des créneaux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
Le samedi : 09h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
Le dimanche : 10h00 à 12h00

Ces larges créneaux permettent à chacun et chacune de bricoler sans gêner ses voisins.

MERCI DE LES RESPECTER !

2019 s'est achevée !

Une année avec son lot de problèmes : notamment la canicule difficilement supportable et éprouvante pour les plus fragiles, une très longue période de sécheresse difficile pour nos agriculteurs.

Une année exceptionnelle par le passage du Tour de France sur notre commune ! Qui l'eut cru !

Encore une année bien chargée par diverses réalisations et lancement d'études pour préparer l'avenir.

2019, c'est aussi et toujours l'implication de nos associations, des bénévoles dans la vie du village, la participation à la journée citoyenne, les habitants qui entretiennent les accotements de leur propriété. Un grand merci à tous !
Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux habitants arrivés au village.

Merci à nos employés communaux et à l'ensemble de l'équipe municipale.
Je vous souhaite à tous une très belle année 2020 de bonheur et santé.

Jacques Guiton

Maire de La Chapelle Saint Sauveur

Les dernières réunions du Conseil Municipal....

Séance du 25 juillet 2019

- Rapport des commissions (*cimetière, bornage*),
- Devis jeux écoles maternelle,
- Rapport annuel du Syndicat intercommunal des Eaux de Bresse Nord,
- Questions diverses.

Séance du 19 septembre 2019

- Prix élève entrant en 6^{ème},
- Remboursement prêt relais TVA,
- Vente Citroën Berlingo,
- Demande de réduction sur prix future location gîte par association IDOINE + chèque parasol, PDIPR,
- Lave-vaisselle salle des fêtes,
- Devis divers,
- Questions diverses.

Séance du 17 octobre 2019

- Projet aménagement place de la mairie,
- Projet hébergement de loisirs (*camping*),
- Projet panneaux photovoltaïques,
- CU M^{me} CHAHIB Khadija,
- Chèque de remboursement GROUPAMA suite vente véhicule thermique communal,
- Questions diverses.

Séance du 14 novembre 2019

- Projet aménagement place de la mairie,
- Projet panneaux photovoltaïques,
- Devis divers,
- Demande d'autorisation de taxi,
- Avancée travaux maison LA POSTE,
- Questions diverses.

Séance du 12 décembre 2019

- Vidéo protection,
- DETR,
- Déchetterie,
- Règlement cimetière,
- Compte rendu Sydesl,
- Enfouissement réseau TELECOM,
- Groupement d'achat d'énergies,
- Questions diverses.

Informations

ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

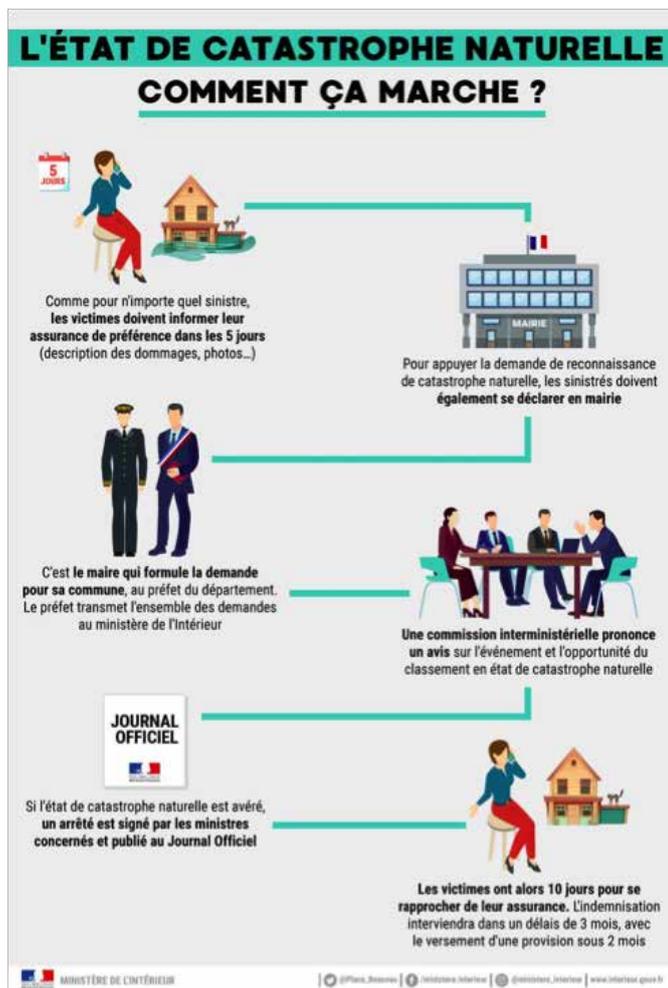
La mairie a formulé auprès de la préfecture une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle pour la commune au titre des :

« mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols ».

Dès que l'état de catastrophe naturelle sera reconnu, la population en sera informée.

Tarifs 2020

Les tarifs de location des gîtes communaux, de la salle des fêtes, de la maison de la nature restent inchangés en 2020.



RECENSEMENT de la population 2019

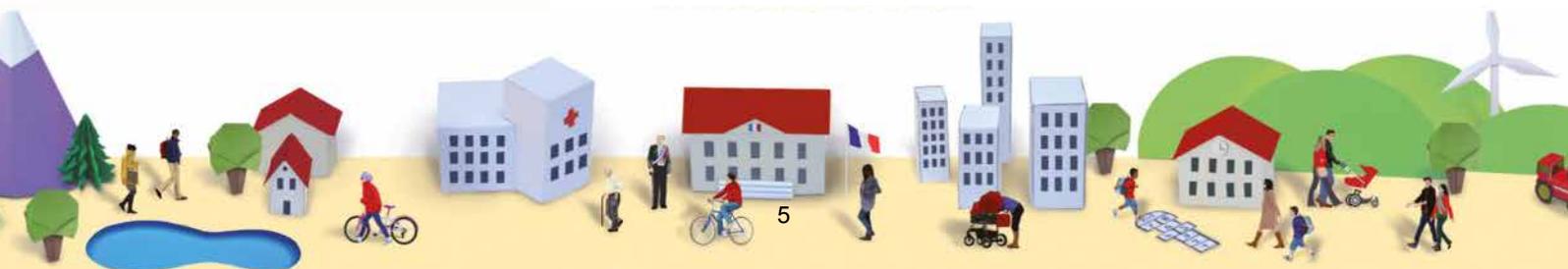
Le dernier recensement a eu lieu en janvier 2015. Cette année il se déroule sur notre commune à partir du 16 janvier.

C'est une enquête d'utilité publique, rendue obligatoire par la loi. Elle permet de déterminer la population officielle de notre village et, par là, déterminer le calcul de la participation de l'état à notre commune.

Le recensement est simple, soit sur internet avec un code confidentiel remis par l'agent recenseur, soit par questionnaire papier.

Les réponses sont strictement confidentielles.

Les agents recenseurs sur notre village sont : Jean Marc Conry et Emilie Perron : la ligne de partage est la route départementale qui traverse notre commune.



COLIS DE NOËL



Les membres de la commission actions sociales, ont préparé 75 colis destinés aux personnes de 80 ans et plus: **30 hommes et 45 femmes dont 8 personnes** en Ehpad. Ils ont été distribués le samedi 21 décembre par les bénévoles, moment de contact privilégié pour discuter avec nos aînés

Pour les femmes : une bouteille de pétillant framboise, une terrine de poisson et des toasts, un pot de confiture, café, chocolats, un Nanterre et un petit cadeau surprise.

Pour les hommes : une bouteille de vin rouge, une terrine de poisson et des toasts, café, chocolats, une terrine, un Nanterre, des papillotes.

Pour nos aînés en Ehpad : une bouteille de jus de fruit, pâtes de fruit, nonnettes, chocolat savonnette et eau de toilette, papillotes.



FEERIE DE NOËL : CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES

A l'occasion de la cérémonie des vœux, les lauréats des maisons illuminées ont été nommés :

- Famille DEROCHE – 163, rue de la Ranche,
- Famille BRIFFAUT-BARDOT – 173, rue de la Ranche,
- Johanna VERNET – 95, route de St Bonnet,
- Henri et Andrée CHAUMAY – rue Masse,
- Famille MULLER – Rue du bois des chevaux.

Un panier gourmand leur a été remis. Et encore félicitations à tous ceux et celles qui décorent et illuminent leurs maisons en ces temps de fête.



CADEAU NAISSANCE

L'équipe municipale a décidé d'offrir une carte cadeau d'une valeur de 50€ pour toute naissance d'un enfant résidant sur la commune à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les heureux parents en feront la demande en mairie. Pour bénéficier de cet avantage, il conviendra de fournir un acte de naissance et un justificatif de domicile.



Mise en place par le conseil régional, la municipalité a fait le choix d'offrir cette carte individuelle et son livret à tous **les jeunes de la commune de 6 à 16 ans.**

Le vendredi 15 novembre, une sympathique cérémonie a été organisée à la salle des fêtes. 39 jeunes se sont vu remettre cette carte qui permet d'accéder à des visites, des manifestations, des produits à prix réduits sur toute la région Bourgogne-Franche-Comté.



L'association Pêche et Loisirs a fait l'acquisition de 2 barnums de 3mx3m.

Ce matériel, géré par l'association, est mis gratuitement à la disposition des associations et de la commune.

Il peut être loué par les utilisateurs des gîtes et de la salle des fêtes.

TARIF 2020 : 50€ l'unité pour le week-end + caution de 300€

NOUVEAU

CIToyENS DE L'UNION EUROPÉENNE, VOUS POUVEZ VOTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

POUR CELA, VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE
SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 7 FÉVRIER 2020 :



ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020



PAR INTERNET

www.demarches.interieur.gouv.fr



PAR COURRIER

À votre mairie



EN MAIRIE

En personne ou en
mandatant un tiers

Conditions à remplir :

- Avoir au moins 18 ans
- Résider en France
- Ne pas être déchu de son droit de vote dans son pays d'origine



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

|  @Place_Beauvau |  /ministere.interieur |  @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



 01

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse
www.demarches.interieur.gouv.fr
dans la rubrique « Élections »

 02

Identifiez-vous ou créez **votre compte**
sur **www.service-public.fr**
ou via **FranceConnect**

 03

Saisissez vos informations personnelles
et indiquez la commune où vous souhaitez
vous inscrire

 04

Fournissez les pièces justificatives demandées



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

|  @Place_Beauvau |  /ministere.interieur |  @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Les animations du deuxième semestre



■ Pique-Nique du 14 juillet

« Bon cru » 2019 pour cet événement devenu incontournable, rencontre de tous les habitants qui le souhaitent pour un pique-nique au centre du bourg, au bord de l'étang communal, ou chacun apporte son déjeuner. Moment de partage, de convivialité. Plus de 120 personnes se sont retrouvées sous un beau et chaud soleil et la journée s'est terminée pour certains par des parties de pétanque sur le boulodrome tout proche.

■ L'été de Karoutcho le 2,3,4 août

Animation devenue incontournable chaque été sur l'aire de loisirs Alphonse Robelin, la compagnie Karoutcho a présenté des spectacles sous chapiteau et en plein air, des ateliers participatifs pour les jeunes et de l'initiation au trapèze volant. Record de participation qui récompense cette compagnie qui organise un week-end de spectacles par trimestre dans diverses communes de notre canton depuis cinq ans maintenant.

■ 3^{ème} fête de la transition le 4 août

Organisée conjointement avec la compagnie Karoutcho et un collectif d'associations et groupes impliqués dans des initiatives de Transition en Bresse, cette fête a débuté par la projection d'un film « *La ferme d'Anhalonium* », film mettant en évidence les anciennes variétés de maïs en Bresse, suivi d'un débat. L'après-midi des stands pour promouvoir les produits locaux sont installés et différents jeux sont organisés.

■ Vide grenier le 1^{er} septembre

Manifestation prévue tous les ans, le 1^{er} dimanche de septembre par l'association Pêche et loisirs, elle a rassemblé une trentaine d'exposants installés tôt le matin sur l'aire de loisirs Alphonse Robelin. Les chineurs ont pu déambuler toute la journée à la recherche d'un coup de cœur sur les stands variés, de prix raisonnables.



■ Le banquet des cheveux blancs le 8 septembre

Comme chaque année, le 2^{ème} dimanche du mois de septembre, les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus étaient conviées au traditionnel repas offert par la municipalité et organisée par la commission actions sociales ; 90 convives ont participé à ce repas dans une ambiance chaleureuse. Les doyen(ne)s de cette journée ont été nommé(e)s : Régis Platrey (1929), Michelle Bruillot (1928), Daniel Marle (1930), Odette Boissard (1932), Eliane Richard (1932), André Thibert (1931).

■ Le repas boudin à l'ancienne le 26 octobre

Le club Loisirs des Aînés a bien travaillé en amont pour concocter ces agapes autour du cochon. 130 convives ont honoré ce repas ouvert à tous et dont le bénéfice permet de financer une partie des dépenses de cette association



■ Bal folk le 23 novembre

Une première pour cette animation organisée par l'association Yéto le Boibien. Le groupe Madohej, groupe d'origine bressanne, a animé cette soirée avec initiation de chaque danse, ce qui a permis aux personnes présentes de danser toute la soirée dans une ambiance décontractée. L'association essaie de diversifier ces animations mais déplore la faible participation à celles-ci.

■ Loto des chasseurs le 22 décembre

La société de chasse de La Chapelle St Sauveur/La Chaux a accueilli environ 130 joueurs venus tenter leur chance pour gagner des lots de gibiers, des bons d'achat, entre autres.



*Le rémouleur s'installe
sur la place*



Magie de Noël pour les enfants



Les voisins des "Pernards"



Les voisins des "Quemines"



Concert baroque



*10 ans Association
Pêche et Loisirs*



*C'est bientôt Noël,
alors on installe le sapin*



*Repas des Cheveux Blancs
avec les représentants du
CCAS*



*La brigade pour servir le repas
"Cochon"*



Les Voisins de "Chavenne"



*Préparation de la baignade
par nos employés*



*La chasse aux mauvaises herbes et bien
sûr sans désherbant*



→ Objectifs ?

- Mettre en œuvre des solutions visant à répondre aux préoccupations des commerçants face à la recrudescence des actes de délinquance.
- Eviter la propagation de faits délictueux en diffusant aux entreprises cibles une alerte rapide descriptive des actes et des personnes.
- Avoir un effet dissuasif en affichant clairement l'appartenance à un réseau de commerces surveillés (vitrophanies fournies à apposer sur la porte ou la vitrine du point de vente).

→ Comment ?

Une entreprise est victime d'un acte de délinquance.

- 1- Elle prévient les services de gendarmerie ou police¹ : **composez le 17 !**
- 2- Le centre opérationnel de gendarmerie émet le SMS d'alerte à destination du fichier de téléphones portables des entreprises adhérentes au dispositif sous l'intitulé « **VIGILANCE** »
- 3- La prévention est réalisée et la vigilance de chacun permet d'éviter la réitération des faits.

→ Pour qui ?

Toute entreprise susceptible d'être une cible d'actes de délinquance tels que les vols et escroqueries en tout genre.

→ Pour adhérer ?

Compléter la fiche d'adhésion Vigilance Commerce



- Directement en ligne sur <http://www.saone-et-loire.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/optimiser-ma-performance/protection-de-mon-entreprise/dispositif-vigilance-commerce>
- Ou en version papier et la retourner
 - à CCI71 – 29 bis route du Pont Jeanne Rose – 71210 ECUISSES.
 - Ou par fax au 03.85.77.99.01
 - Ou par mail à s.dessolin@cci71.fr

¹ Pour être pertinente et permettre une diffusion au réseau, l'information reçue par les services de gendarmerie ne doit en aucun cas excéder une heure suivant la commission des faits.

Contre les vols ayez les bons réflexes



Dans votre habitation :



- Fermez les accès à votre domicile dès que vous vous absentez, même pour quelques minutes.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs, confiez les à une personne de confiance.
- Soyez vigilant même lorsque vous êtes chez vous, fermez votre porte à double tour
- Placez vos bijoux et objets de valeur en lieu sûr. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- N'ouvrez jamais à un inconnu, si une personne se présente sans rendez vous, n'hésitez pas à demander une carte professionnelle où à appeler son entreprise avant de lui ouvrir.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- En cas de cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17. En attendant l'arrivée des forces de l'ordre, ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre.
- Vous partez en vacances ? Pensez à l'opération tranquillité vacances ! Signalez votre absence à la gendarmerie. Des patrouilles seront organisées pour passer régulièrement à votre domicile.
- **Lors des fêtes de fin d'année, pensez à laisser une lumière dans votre domicile en cas de courtes absences. Laissez le moins d'objets de valeur à votre domicile.**



Dans votre véhicule :

- Dès que vous quittez votre véhicule, fermez-le systématiquement à clef, ne baissez pas les vitres.
- En stationnement, ne laissez pas le moteur tourner, même si vous vous absentez pour une course rapide.
- Ne laissez pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (cour, jardin, garage)
- Ne laissez pas les papiers de votre véhicule à l'intérieur.
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles depuis l'extérieur.

Sur internet :



- Ne jamais donner les coordonnées de carte bancaire par téléphone ou par e-mail
- Lors de vos achats en ligne, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »)
- Sur les sites d'annonces, méfiez-vous des offres trop alléchantes qui peuvent cacher une escroquerie.
- Lorsque vous êtes vendeur sur un site d'annonces, n'envoyez jamais d'argent à l'acheteur.
- Prenez garde aux inconnus qui vous demandent d'envoyer de l'argent (mandat cash, western union, ticket PCS). S'il s'agit d'un ami qui vous demande de l'argent par e-mail, contactez-le par un autre moyen, il est peut-être victime d'un piratage de sa boîte e-mail.
- Des paiements sont effectués avec votre carte bancaire alors que vous êtes toujours en possession de celle-ci ? Rendez-vous sur « service public » et saisissez « fraude carte bancaire » ou « percev@l »

Dans la rue :

- Évitez d'avoir trop d'espèces sur vous.
- Lors d'un paiement ou d'un retrait au distributeur, prenez garde aux personnes derrière vous qui pourraient regarder votre code secret.
- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- Ne laissez pas vos effets personnels sans surveillance.



La gendarmerie est à votre écoute. Composez le 17.

L'entretien de votre installation: Un gage de longévité

Pour garantir un fonctionnement optimal de votre installation et pour assurer une plus grande durée de vie, un **ENTRETIEN PERIODIQUE EST A EFFECTUER**. En principe, suivant l'utilisation qui en est faite, la fréquence de vidange d'une fosse septique (ou toutes eaux) est en moyenne de 4 ans.

Exemples de dysfonctionnements survenant après un manque d'entretien des ouvrages:

- canalisations bouchées,
- débordement des regards, de la fosse,
- panne de surpresseur,
- colmatage de média filtrant (sable, média de filtre compact, de microstation).

N'hésitez pas à contacter les techniciens du service pour toutes informations sur la nature de l'entretien et la fréquence à appliquer pour votre installation.

Pour rappel, un **SERVICE D'ENTRETIEN** (vidange de fosse, microstation, nettoyage de canalisation,...) a été mis en place par le SPANC. Pour bénéficier de ce service à des **prix avantageux**, un **bon de commande** est à remplir et à retourner au SPANC. Le bon de commande est disponible sur le site du Siced Bresse Nord ou auprès des techniciens.



établissement public de l'État

L'Agence de l'Eau:
un partenaire financier



SERVICE DE VIDANGE

Source photo: SPANC



CONTACT:

SPANC Bresse Nord
391 Rue des Autelins - 71310 SERLEY
Tél: 03.85.76.93.48
Mail: spanc.bresse.nord@orange.fr
Site: www.siced-bresse-nord.fr

Nouveauté 2020 : Collecte des pneus en Déchetterie

Face à l'augmentation constante de la vente de pneus sur internet, et à l'absence de filières pour les particuliers, le SICED a souhaité rendre un meilleur service à l'usager en mettant en place une collecte des pneumatiques dans l'ensemble de ses six déchetteries. Cette nouvelle filière qui entrera en vigueur durant l'année 2020 permettra de prévenir l'abandon des pneus dans la nature tout en favorisant le recyclage de ces derniers.

Les conditions de collecte:

- Seuls sont acceptés les pneus de véhicules légers (<3.5t) ou deux roues, déjantés, provenant des particuliers (hors professionnels);
- Les pneus remplis d'eau ou souillés (terre, béton...) ne sont pas acceptés;



Que deviennent les pneus ?

15 % sont réutilisés (rechapage = ajout de caoutchouc)

41 % sont recyclés (pistes d'athlétisme, isolant...)

44% sont valorisés énergétiquement sous forme de combustible

Dépôt gratuit dans la limite de 4 pneus / usager / apport

La Vie Associative

ASSOCIATION	RESPONSABLE	TELEPHONE
ASSOC. BOURGUIGNONNE D'ART EQUESTRE	Julie DUDRAGNE	06 60 19 45 79
KAROUTCHO	Eve RETORRE	06 83 89 61 66
AMITIEE PARTAGEE	Henri CHAUMAY	03 58 18 44 83
ANCIENS COMBATTANTS	Daniel RABUT	03 85 74 50 72
ASSOC. DES CHASSEURS	Jean-Luc BLANCHOT	03 85 74 55 79
ASSOC. DES PARENTS D'ELEVES	Cédric MAURY	06 26 44 25 49
ASSOC. LOISIRS DES MOREAUX	Bruno MAUPAS	09 64 09 78 85
ASSOC.PECHE ET LOISIRS	Jean-Pierre BOISSARD	03 85 74 50 49
BRESSE TRANSITION	Cécile ENTREMONT	06 84 13 86 37
CANTINE SCOLAIRE	Océane DESBOIS	06 16 01 33 76
CLUB DES AINES	Jean Noël DUSSET	03 85 74 54 78
COMPAGNIE des ASTRES	Camille BEDEL	03 85 74 58 44
GYM LOISIRS	Marie-Thérèse PICARD	03 85 74 50 64
YETO LE BOIBIEN	Jean-Guy GAROT	03 85 74 50 14

D'autres activités sur le secteur peuvent également vous intéresser :

- ✿ Le vélo avec le Vélo-Club Bresse Nord,
- ✿ La danse, la gym et les randonnées avec l'ABS,
- ✿ La musique avec l'Harmonie de Pierre,
- ✿ Le chant.

N'hésitez pas à demander des renseignements à la mairie.

Manifestations

JANVIER 2020

Samedi 11 janvier	Cérémonie des vœux	Salle des fêtes
-------------------	--------------------	-----------------

FEVRIER 2020

Samedi 1 ^{er} février	Concert harmonie pierroise	Salle des fêtes
--------------------------------	----------------------------	-----------------

Dimanche 9 février	Découverte du Maroc (Yéto)	Salle des fêtes
--------------------	----------------------------	-----------------

Samedi 15 février	Tartiflette - Plat à emporter (APE)	Maison de la Nature
-------------------	-------------------------------------	---------------------

Dimanche 16 février	Loto du Club des Aînés	Salle des fêtes
---------------------	------------------------	-----------------

AVRIL 2020

Samedi 4/dimanche 5 avril	Exposition collections passion (Yéto)	Salle des fêtes
---------------------------	---------------------------------------	-----------------

Samedi 25 avril	Loto du Vélo club	Salle des fêtes
-----------------	-------------------	-----------------

MAI 2020

Samedi 2 mai	Vente de fleurs (Cantine scolaire)	Place de la mairie
--------------	------------------------------------	--------------------

Vendredi 8 mai	Commémoration armistice 1945	Monuments aux morts
----------------	------------------------------	---------------------

Jeudi 21 mai	Rando à pieds, à cheval, à vélo (Pêche et Loisirs)	Espace Robelin
--------------	--	----------------

JUIN 2020

	Spectacle Ecole du cirque	Chavenne
--	---------------------------	----------

Samedi 13 juin	Concours de pêche	Etang communal
----------------	-------------------	----------------

Samedi 20 juin	Journée citoyenne	Maison de la Nature
----------------	-------------------	---------------------

	Loto gourmand en plein air (APE)	St Bonnet
--	----------------------------------	-----------

JUILLET 2020

Mardi 14 juillet	Pique-nique et animations	Etang communal
------------------	---------------------------	----------------

AOÛT 2020

Dimanche 2 août	Kermesse (Amitié partagée)	Espace Robelin
-----------------	----------------------------	----------------

7-8 et 9 août	Été de Karoutcho	Espace Robelin
---------------	------------------	----------------

Dimanche 9 août	Fête de la transition (Bresse transition)	Espace Robelin
-----------------	---	----------------

Samedi 29 août	Concours de pétanque (Yéto)	Place de la mairie
----------------	-----------------------------	--------------------

SEPTEMBRE 2020

Dimanche 6 septembre	Vide grenier (Pêche et loisirs)	Espace Robelin
----------------------	---------------------------------	----------------

Dimanche 13 septembre	Repas des cheveux blancs	Salle des fêtes
-----------------------	--------------------------	-----------------

OCTOBRE 2020

Samedi 24 octobre	Repas « cochon » (Club des Aînés)	Salle des fêtes
-------------------	-----------------------------------	-----------------

NOVEMBRE 2020

Mercredi 11 novembre	Commémoration armistice 1918	Monument aux morts
----------------------	------------------------------	--------------------

Samedi 14 novembre	Repas (APE)	Salle des fêtes
--------------------	-------------	-----------------

Samedi 21 novembre	Soirée (Yéto)	Salle des fêtes
--------------------	---------------	-----------------

A partir du 16 novembre	Tombola (Cantine scolaire)	
-------------------------	----------------------------	--

DECEMBRE 2020

Dimanche 22 décembre	Loto des chasseurs	Salle des fêtes
----------------------	--------------------	-----------------

Page Détente

Le travail d'équipe est important.

En cas d'erreur,
ça permet d'accuser
quelqu'un d'autre !

L'être humain est incroyable.
C'est la seule créature qui va
couper un arbre pour en faire
du papier et écrire dessus
« Sauvez les arbres ! »



Soyez gentils avec
vos enfants.

Ayez toujours à
l'esprit que ce sont
eux qui choisiront
votre maison
de retraite !

UN GRAND-PÈRE CITRON
DIT À SES ENFANTS : POUR
VIVRE LONGTEMPS IL NE
FAUT JAMAIS ÊTRE PRESSÉ.

Qui suis-je ?

Tout paraît renversé chez moi
Le laquais précède le maître
Le manant passe avant le roi
Le simple clerc avant le prêtre
Le printemps vient après l'été
Noël avant la Trinité
C'en est assez pour me connaître

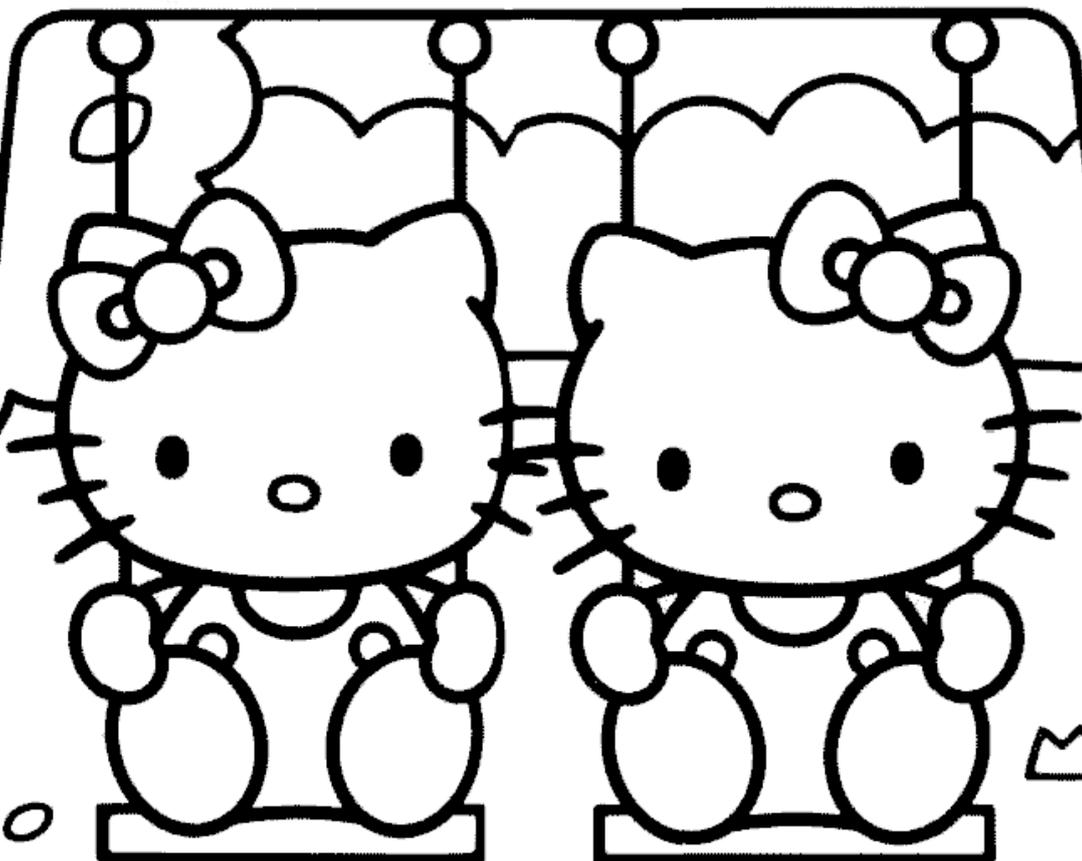
(Réponse : le dictionnaire)

Avant je savais bien écrire et,
un jour, j'ai eu un téléphone
portable
Et depuis c produit kelk choz
2 bizar.....

Le docteur : « où avez-vous attrapé ces mycoses ? »

Le patient : « Désolé docteur, un vrai amateur
ne révèle pas ses coins à champignons ! »

ET POUR LES PLUS JEUNES, COLORIAGE !



Naissances

Léane, Marie-Claudia, Annie SYRE
le 14 janvier 2019 à Chalon sur Saône

Jayston, Jaison, Bleck DOUCHET
le 22 juin 2019 à Lons le Saunier

Sheldon, Johnny, Luigi MEYER
le 14 avril 2019 à Beaune

Clément LANAUD
le 25 juillet 2019 à Dijon

Rémy BLANCHOT
le 1^{er} mai 2019 à Chalon S/Saône

Zoé, Virginie, Mylène FERRETTI
le 22 octobre 2019 à Dijon

Mariage

Yannick JORIS et Marie-Christine FICHOT
le 17 août 2019

Décès

MORET Marie-Marguerite	* 10/06/1920	† 26/01/2019
GUILLEMIN Suzanne, Née MONIN	* 08/04/1905	† 30/03/2019
MICHOTÉY André	* 05/09/1926	† 30/04/2019
RIVAT Michel	* 10/07/1928	† 24/05/2019
BOUDARD Rosalie-Simone, Née TRULLARD	* 08/10/1930	† 30/05/2019
VINCENT Marius	* 14/07/1917	† 26/06/2019
MANGIA Antonio	* 17/01/1958	† 20/07/2019
FROST Denise, Née GUILLAMIN	* 28/07/1926	† 09/07/2019
BRUNET Nicole, Née MICHELIN	* 21/11/1938	† 14/08/2019
BON Camille	* 09/06/1927	† 17/08/2019
BOUDARD Isabelle	* 24/01/1962	† 18/08/2019
VINCENT Robert	* 16/11/1935	† 12/09/2019
PACAUD Henri	* 10/04/1932	† 26/09/2019
VAILLANT Maurice	* 10/10/1927	† 12/10/2019
HOSPICE Sylviana	* 24/09/1968	† 09/11/2019
BOISSARD Odette, Née GIRARDEAU	* 06/07/1932	† 18/11/2019
LAHAYE Michel	* 21/06/1944	† 21/11/2019
BON Marguerite, Née THIBERT	* 29/11/1930	† 12/12/2019
STENEGRIE Christian	* 04/11/1944	† 18/12/2019
JACOB Charles	* 21/09/1942	† 20/12/2019

IL Y A 100 ANS.....

NAISSANCES : 18 - MARIAGES : 35 - DECES : 34

AVIS AUX CONSCRITS EN 0 !

NOUS INVITONS TOUTES **LES PERSONNES NEES UNE ANNEE EN xxx0**
A SE FAIRE CONNAITRE EN MAIRIE **AVANT LE 1^{er} MARS 2020.**

LE **BANQUET** DES CONSCRITS AURA LIEU LE **SAMEDI 28 MARS 2020**



CE et CM



MATERNELLE et CP

Quelques numéros utiles

Agence postale du village : 03 85 74 51 09

Du lundi au samedi de 9h10 à 11h30

Ecole maternelle : 03 85 74 50 78

Ecole primaire : 03 85 74 50 39

Collège Pierre Vaux de Pierre de Bresse : 03 85 76 29 20

Urgences médicales : 15

Centre antipoison et de toxicovigilance : 04 72 11 69 11 (Centre de Lyon)

Police : 17

Pompiers : 18

GDF – Sécurité Dépannage : 0810 433 071

EDF – Sécurité Dépannage : 0810 333 071

Mairie

Horaires d'ouverture au public

Mardi, jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12 h

Tél. 03 85 74 51 23

Horaires déchetteries

Pierre de Bresse (Route de Lays)

De novembre à février

Lundi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h

Mardi : 9h – 12h

Mercredi : 13h30 – 17h

De mars à octobre

Lundi et samedi : 8h – 12h et 14h – 18h

Mardi : 8h – 12h

Mercredi : 13h30 – 18h

Dampierre (Les Cailloux – Route de Mervans)

De novembre à février

Lundi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h

Mercredi : 13h30 – 17h

De mars à octobre

Lundi et samedi : 8h – 12h et 14h – 18h

Mercredi : 13h30 – 18h

Collecte des ordures ménagères : cas particuliers pour les jours fériés.

Sur notre village, les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

Si le jeudi est un jour férié, la collecte se fait alors le samedi suivant.